

REFLECTS

d'Ayguemorte les Graves



111

bulletin municipal

février 2012

Agenda des conseillers

* C.A.B. Convention d'Aménagement de Bourg
 * C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale
 * C.C.M. Communauté de Communes de Montesquieu
 * O.T.G.M. Office de Tourisme des Graves et de Montesquieu
 * S.I.A.E.P. Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

Mercredi 4 mai CCM* : commission déchets ménagers.
Vendredi 6 mai OTGM*.
Lundi 9 mai CCM* : commission jeunesse.
Mardi 10 mai Mission locale : comité technique jeunes.
 CCM* : commission vie associative.
Mercredi 11 mai CCM* : commis. action sociale et Ligne à Grande Vitesse.
Jeudi 12 mai Préfecture : gens du voyage.
 SIAEP*.
 CCM* : commission environnement.
Mardi 17 mai Conseil communautaire.
Mercredi 18 mai Commission information et communication.
Jeudi 19 mai CAB* : réunion de chantier.
 SIAEP*.
 Syndicat des marais.
Vendredi 20 mai CCM* : eau et assainissement.
Jeudi 26 mai CCM* : commission action sociale.
 Conseil communautaire.
 SICAL : conseil syndical.
Vendredi 27 mai Clairsienne : commis. d'attribution des logements sociaux.
 CCM* : gens du voyage.
Mercredi 1^{er} juin Sous-préfecture de Langon : Ligne à Grande Vitesse.
Mardi 7 juin CAB* : réunion de chantier.
 OTGM*.
Mercredi 8 juin LGV : réunion publique à Saint-Médard d'Eyrans.
Jeudi 9 juin Commissions réunies.
Vendredi 10 juin CCM* : commission jeunesse.
Mardi 14 juin CAB* : réunion de chantier.
 Mission locale : comité technique jeunes.
 Ligne à Grande Vitesse : réunion à Bernos-Beaulac.
Mercredi 15 juin CCM* : commission urbanisme.
 Commissions réunies.
Jeudi 16 juin CCM* : gens du voyage.
Vendredi 17 juin CCM* : commission action sociale.
Lundi 20 juin Conseil d'école.
Mardi 21 juin CAB* : réunion de chantier.
 Commission vie associative.
Mercredi 22 juin CCM* : commission action sociale.
Vendredi 24 juin CCM* : charte eaux pluviales comité de pilotage.
 Arcins Environnement Services : assemblée générale.
Lundi 27 juin Bilan restauration scolaire.
 Caisse des écoles.
 CCAS*.
Mardi 28 juin CAB* : réunion de chantier.
 CCM* : commission jeunesse.
Mercredi 29 juin CCM* : tracé Ligne à Grande Vitesse.
Jeudi 30 juin SIAEP*.
 Conseil municipal.
Vendredi 1^{er} juillet CCM* : eau et assainissement.
Lundi 4 juillet SIAEP*.
Mardi 5 juillet CAB* : réunion de chantier.
 CCM* : commission aménagement du territoire.
 Conseil communautaire.
Mercredi 6 juillet Ligne à Grande Vitesse : réunion publique à Balizac.
Jeudi 7 juillet CCM* : commission action sociale.
Mardi 12 juillet CAB* : réunion de chantier.
Mardi 19 juillet CAB* : réunion de chantier.
 Clairsienne : commission d'attribution des logements sociaux du Conseil Général.
Mardi 30 août CCM* : commission urbanisme.
Vendredi 2 sept. SICAL : comité syndical.
Mercredi 7 sept. Conseil municipal.
Jeudi 8 sept. Ligne à Grande Vitesse : réunion publique à Landiras.
Lundi 12 sept. CCM* : signature de la convention pour la numérisation du cadastre et commission jeunesse.
Mardi 13 sept. Mission locale : comité technique jeunes.
 CCM* : commission action sociale.

Mercredi 14 sept. CCM* : commission action sociale.
 Association des parents d'élèves : assemblée générale.
Lundi 19 sept. Commission information et communication.
Mercredi 21 sept. Secours Populaire : assemblée générale.
Vendredi 23 sept. CCM* : commission jeunesse.
Lundi 26 sept. CCM* : Ligne à Grande Vitesse.
 Commission information et communication.
Mardi 27 sept. Conseil communautaire.
Jeudi 29 sept. CCM* : commis. action sociale, infrastructures et jeunesse.
Vendredi 30 sept. Congrès cantonal des anciens combattants.
Jeudi 6 oct. SIAEP*.
Lundi 10 oct. Commission listes électorales.
Mardi 11 oct. Mission locale : comité technique jeunes.
 OTGM*.
 CCM* : commission environnement.
Mercredi 12 oct. CCM* : zones humides et Ligne à Grande Vitesse.
Vendredi 14 oct. CCM* : commission action sociale et gens du voyage.
 Association de tennis (ASTA) : assemblée générale.
Lundi 17 oct. Caisse des écoles : assemblée générale.
Mercredi 19 oct. CCM* : commission infrastructures.
Jeudi 20 oct. Regroupement Pédagogique Intercommunal :
 réunion à l'Inspection d'Académie.
Lundi 24 oct. Conseil Général : signature schéma gens du voyage.
Mardi 25 oct. CCM* : commission action sociale.
Mercredi 26 oct. Voirie : réunion publique.
Jeudi 27 oct. Commission scolaire.
Mercredi 2 nov. Caisse des écoles.
Samedi 5 nov. Club de pétanque : assemblée générale.
Mercredi 9 nov. CCM* : commission action sociale.
Jeudi 10 nov. Conseil d'école.
Mardi 15 nov. CAB* : réunion de chantier.
 Mission locale : comité technique jeunes.
 OTGM*.
 Conseil municipal.
Mercredi 16 nov. CCAS*.
Jeudi 17 nov. Sous-Préfecture de Langon : Ligne à Grande Vitesse.
Mercredi 23 nov. Commission vie associative.
Jeudi 24 nov. Commission information et communication.
Jeudi 1^{er} déc. CCM* : commissions action sociale et zones humides.
Lundi 5 déc. Commission scolaire.
Mardi 6 déc. SICAL : comité syndical.
Mercredi 7 déc. CCM* : commission jeunesse.
Jeudi 8 déc. SIAEP*.
 Commission urbanisme.
Vendredi 9 déc. CCM* : commission déchets ménagers.
Mardi 13 déc. Conseil communautaire.
Mercredi 14 déc. Commission information et communication.

SOMMAIRE

Agenda des conseillers	2
Éditorial	3
Conseils municipaux • 30 juin 2011	4
• 7 septembre 2011	4
Gestion des flux de circulation	5
Vie du village	6
Vie associative	10
Informations diverses	12
Zoom : Quoi de neuf à Ayguemorte les Graves?	16

C'est le 7 janvier que M. le maire a présenté ses vœux aux forces vives de la commune. Avant d'aborder la nouvelle année il a souhaité revenir sur les faits marquants de l'année 2011 :

- la fin des travaux de la Convention d'Aménagement de Bourg : 4 tranches de travaux importants représentant dix années de travail pour un coût de 1 700 000 €, dont 650 000 € d'emprunt. À cette occasion, il a tenu à remercier MM. Garcia, Ibert, Buchet et Gorioux représentant les entreprises qui ont œuvré sur notre commune.
- la livraison par la société Clairisienne de 16 logements locatifs, concrétisation de l'engagement du Conseil municipal.
- l'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage de l'avenue du Général de Gaulle.
- les travaux de rénovation, peinture de sol et clôture des courts de tennis et l'éclairage du boulodrome.
- la mise en place d'un plateau traversant au niveau de l'église, la revalorisation du monument aux morts et la sécurisation des écoles...
- mais aussi la révision du PLU et le choix d'un cabinet d'études dans le cadre du projet de multiservices qui sera implanté sur notre commune avec d'autres constructions et notamment celle d'une résidence pour personnes âgées.

Enfin, comment ne pas évoquer ce projet de LGV qui nous inquiète tous et la multitude de réunions qui ont eu lieu et auxquelles M. le maire a participé pour défendre sans relâche les intérêts de la population ?

2012 est là ! Une année vraisemblablement difficile pour les finances locales compte tenu de la situation économique nationale. Une année d'incertitude sur l'avenir, à plus d'un titre, qui va nécessiter plus que jamais la maîtrise de nos dépenses et le choix de l'autofinancement plutôt que de l'emprunt. Le plan triennal de réfection de la voirie sera cependant poursuivi ainsi que les travaux prévus sur l'avenue du Chevalier d'Esnaud.

La municipalité organisera en ce début d'année deux manifestations importantes :

- le repas traditionnel des aînés qui aura lieu le dimanche 5 février.
- un marché fermier prévu le 25 février : journée placée sous le signe de la convivialité et de l'échange et qui a pour objectif la promotion et la valorisation des produits du terroir de notre belle région Aquitaine.
- sans oublier bien évidemment l'organisation des élections présidentielles et législatives.

Pour conclure, M. le maire a renouvelé ses vœux pour une société plus juste et plus solidaire et a remercié ses collègues élus et le secrétariat pour le travail accompli, mais aussi l'ensemble du personnel communal pour son savoir-faire et ses compétences, les présidents d'associations sans qui la vie communale ne serait pas ce qu'elle est, les pompiers et les gendarmes présents.

Il a également rendu un hommage particulier à M^{me} Mireille Cochu et à M. Pierre Vigorie qui se sont engagés bénévolement dans l'accueil périscolaire, ainsi qu'à M^{me} Marie Léger pour l'animation de l'atelier poterie qui remporte un vif succès.

Enfin, cette cérémonie a été l'occasion de remettre à M^{me} Paulette Delattre, la médaille Grand Or du travail récompensant 40 années d'activité professionnelle.

Le pot de l'amitié et le partage de la galette républicaine sont venus clôturer cette manifestation traditionnelle.

Le maire et le Conseil municipal vous renouvellent leurs vœux de belle année 2012 !



Principales décisions

Séance du 30 juin 2011

- **Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU):** dans le cadre de la réalisation d'une opération présentant un caractère d'intérêt général (implantation d'un pôle multiservices de type rural en cœur de bourg), il convient de demander l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU de la partie ouest de la Plaine des Sports et le classement d'une partie de la zone naturelle située au nord en zone constructible. Ce projet a recueilli l'avis favorable unanime des élus.
- **Schéma départemental de coopération intercommunale:** le conseil a émis un avis unanime négatif aux propositions préfectorales de réorganisation des compétences « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » détenues par la Communauté de communes de Montesquieu et propose un regroupement progressif des unités de gestion de l'eau et de l'assainissement dans un périmètre cantonal.
- **Coordination des systèmes d'information géographique sur le territoire de la Communauté de communes de Montesquieu:** signature de la « convention d'échange et de mise à jour des données numérisées portant sur les documents d'urbanisme » avec la Communauté de communes de Montesquieu.
- **Réalisation de travaux dans l'emprise de la RD 214** située en agglomération (travaux d'aménagement de bourg). Signature d'une convention avec le Conseil général de la Gironde.
- **Tarification de l'accueil périscolaire:** validation de la nouvelle grille de tarification proposée prévoyant une augmentation globale de 3 % pour l'année scolaire 2011/2012.
- **Projet de jumelage:** contact pris avec le maire de la commune de Novais au Portugal sollicitant un projet de jumelage dans le but de promouvoir la langue, la culture, les échanges culturels et sportifs.
- **Fonds d'aide à l'investissement des communes:** il s'agit d'une recette exceptionnelle d'investissement d'un montant de 6 682,05 € calculée par la Communauté de communes en fonction des critères utilisés pour déterminer le FDAEC.
- **Subventions du Conseil général** de 2300 € pour le financement des camps d'été et de 26 600 € dans le cadre de la réalisation d'un plan triennal de voirie.

Séance du 7 septembre 2011

- **Création d'un nouvel accès au groupe scolaire:** avis favorable unanime pour engager la procédure d'utilité publique et accomplir toutes les formalités entraînées par cette opération.
- **Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest:** examen et vote des modalités de concertation présentées par Réseau Ferré de France tout en réaffirmant la position du Conseil déjà transmise à RFF.

- **Réforme de la fiscalité de l'urbanisme:** instauration d'une taxe de 5 % sur l'ensemble du territoire, en lieu et place de la taxe locale d'équipement à compter de mars 2012.
- **SDEEG:** transfert, à compter du mois de septembre 2011, de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique du gaz compte tenu de son caractère éminemment technique et des enjeux de sécurité et de qualité en la matière.
- **Point Rencontre Jeunes:** signature d'une convention avec la Mutualité Sociale Agricole pour le financement des camps d'été de l'ordre de 600 €.
- **Aménagement du carrefour de l'église RD 214:** un dossier de demande de subvention sera adressé au Conseil général de la Gironde.
- **Étude des flux de circulation:** les résultats font état d'un transit très important route du Pont d'Hostens et en nombre moindre la rue du Pont de Merlet. Une réunion publique sera organisée afin de présenter ce dossier et de trouver en concertation avec la population des solutions pour gérer les flux au mieux des intérêts de tous.
- **Vie scolaire:** les effectifs scolaires n'ont pas permis l'ouverture d'une 5^e classe. Un regroupement pédagogique pourrait être envisagé.

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	De 14 h à 16 h 30
Mardi	De 9 h à 12 h	De 14 h à 18 h 30
Mercredi	Fermé	De 14 h à 16 h 30
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 14 h à 18 h 30
Vendredi	Fermé	De 14 h à 18 h

Journal d'informations de la commune d'Ayguemorte les Graves

Directeur de la publication: Jean-Paul Sourrouille
Rédaction: Commission information et les associations
Coordination: Martine Talabot
Conception, impression: Imprimerie « Au fil des pages »
Crédit photos:

J.-P. Sourrouille, E. Louvet, J. De Miranda, K. Lefevre, M. Talabot
Dépôt légal: 37/01 - Trimestriel, N° 111 - Février 2012
Tirage: 450 exemplaires - Illustrations non contractuelles
Imprimé sur papier 100 % recyclé

Mairie d'Ayguemorte les Graves

20, av. du Général de Gaulle - 33640 AYGUEMORTE LES GRAVES
Téléphone: 05 56 67 10 15 - Télécopie: 05 56 67 04 05
Courriel: mairie-ayguemortelesgraves@wanadoo.fr

Gestion des flux de circulation

Le 26 octobre dernier, salle La Sablière, s'est tenue une réunion publique sur les flux de circulation dans notre commune, à la suite de l'étude réalisée par le Bureau d'études AERO Photo Industrie, représenté par M. Rouaux, en présence de M. le maire, des élus et de deux représentants de l'État.

Bien que seule la commune soit compétente en matière de voies communales, dans un souci de concertation et afin d'avoir une vision globale, le Conseil municipal a décidé de faire réaliser une étude de circulation compte tenu du nombre grandissant de véhicules circulant sur la commune et notamment route du Pont d'Hostens et rue du Pont de Merlet, de préserver une sécurité maximum pour la population mais aussi de garantir l'état des routes réhabilitées ou en voie de l'être.

Cette étude a permis de mieux connaître le trafic sur la commune et de mieux appréhender le transit et les échanges. 4 postes de comptage ont été mis en place pendant une semaine à compter du 21 juin afin de mesurer les taux horaires et la vitesse.

L'analyse des déplacements fait apparaître entre autre :

- Un passage d'environ 800 véhicules par jour route du Pont d'Hostens, avec une vitesse moyenne de 71 km/heure.
- Un passage, certes plus faible, d'environ 300 véhicules par jour rue du Pont de Merlet, avec une vitesse moyenne de 63 km/heure.

Compte tenu de ces résultats et souhaitant traiter ces deux voies de façon conjointe, M. le maire a donc présenté un projet de modification de circulation et l'a soumis à l'avis de la population présente.

Après avoir entendu les observations et/ou remarques et tout en réaffirmant que des solutions doivent être adoptées pour limiter la circulation, M. le maire a conclu en précisant que ce dossier ferait l'objet d'une décision définitive lors d'un prochain Conseil municipal.

ÉTAT CIVIL

naissances

DESCAT Éthan, né le 22 juillet 2011.

DESCAT Morgan, né le 22 juillet 2011.

GIRARDEAU Romain, né le 1^{er} août 2011.

LALANNE Héloïse, née le 22 septembre 2011.

LÉVÊQUE Léna, née le 4 octobre 2011.

PINTO DOS SANTOS Diego, né le 29 juillet 2011.

QUINIOU Marilou, née le 2 août 2011.

mariages

DENTIN Loïc et **GALLEN Lucile**,
mariés le 10 septembre 2011.

HOULGATE Sébastien et **MATHON Catherine**,
mariés le 4 juin 2011.

TOUY Christophe et **RIMBAUD Aurélie**,
mariés le 18 juin 2011.

décès

GUÉLARD Jean-Claude,
décédé le 11 novembre 2011.

KOCZERKA Georges,
décédé le 27 septembre 2011.

RE C E N S E M E N T M I L I T A I R E

En application au décret
n° 2002-446 du 29 mars 2002,
les jeunes filles et jeunes gens
sont dans l'obligation de se faire
recenser en mairie dans les trois
mois qui suivent la date anniversaire
de leurs 16 ans.

Pièces à fournir

Carte nationale d'identité
Livret de famille
Justificatif de domicile

Cérémonie du 11 novembre 2011 (11/11/2011)



Comme chaque année, la municipalité et l'association des Anciens combattants ont commémoré ensemble, place du Souvenir, le 93^e anniversaire du 11 novembre 1918, date de signature de l'Armistice qui a mis fin à la « Grande guerre ».

Devoir de mémoire, mais aussi hommage rendu et mise à l'honneur de la bravoure de ces soldats qui ont combattu dans des conditions extrêmes et qui se sont sacrifiés au nom de l'intérêt national.

Quatre élèves de l'école Aygue-Marine ont lu un poème, écrit par un jeune de notre canton qui souhaite garder l'anonymat, et qui se termine ainsi :

*« ... Période tragique de nos pages d'histoire,
Livre toujours ouvert, afin que nul n'oublie,
Tous unis en ce jour, nous gardons la mémoire
De ceux qui ont donné leur vie à la patrie ».*

Un café chaud, offert par la municipalité, a été servi à l'issue de cette cérémonie bien matinale !

Hommage à Jean-Claude GUÉLARD

Il est né à Ayguemorte les Graves le 22 mai 1946. Il a travaillé à la Mairie, en qualité d'agent des services techniques, du 1^{er} décembre 1987 jusqu'à son départ à la retraite le 1^{er} juin 2006. Il a participé aux nombreuses manifestations scolaires, notamment au moment de Carnaval, et fut pour les enfants un gentil « Père Noël » jusqu'à l'année dernière. Il a également donné beaucoup de son temps, pendant plusieurs années, au Comité des fêtes.

Nous garderons de Jean-Claude qui nous a quittés le 11 novembre 2011, l'image d'un homme serviable, travailleur, toujours d'égale humeur et qui a su mettre ses qualités au service de l'intérêt général, mais aussi celle d'un excellent danseur que nous sommes nombreuses à avoir apprécié lors des différentes fêtes organisées sur notre commune.

Nous renouvelons à son épouse Martine, à sa fille Sylvie et à toute sa famille, nos condoléances les plus attristées.

La rédaction



Aide aux devoirs

Entretien avec M. Vigorie

Bonjour, vous êtes bénévole avec M^{me} Cochu depuis mars 2011, pour animer l'aide aux devoirs, deux fois par semaine pendant 45 minutes en faveur des enfants de l'accueil périscolaire. Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

M. Vigorie : J'ai une maîtrise en droit et suis diplômé en sciences politiques. Retraité, j'ai répondu tout de suite à la proposition de la municipalité concernant l'aide aux devoirs dans ma commune.

Pouvez-vous nous en dire plus sur vos motivations ?

M. Vigorie : J'ai la conviction profonde que beaucoup de choses passent par l'éducation. Dès le plus jeune âge, certains enfants ont plus besoin de soutien que d'autres. Mon deuxième métier aurait été enseignant, je crois à la fonction de transmission du savoir.

Comment aidez-vous les enfants dans leurs devoirs ?

M. Vigorie : Après que les enfants m'ont présenté leur cahier de texte, je leur fais répéter les leçons et leur donne des explications si besoin est.

Pouvez-vous nous parler de l'association « Lire et faire lire » ?

M. Vigorie : En effet, cette association, sous l'égide d'Alexandre Jardin, l'écrivain, et sous le signe du bénévolat, a pour objectif de donner le goût de la lecture aux enfants. C'est à travers de bénévoles que les enfants pourront accéder à la lecture. Il suffit de disposer d'une structure adéquate (bibliothèque, local disponible pour accueillir des enfants...) et mettre en place grâce à l'association « Lire et faire lire » des activités autour de la lecture. Je crois profondément que l'éducation passe par la lecture et cette association permet de donner du sens à l'activité « lecture » auprès des enfants. Une organisation pourrait être envisageable en plus de l'aide aux devoirs, dans le cadre des activités périscolaires.

À voir l'ambiance studieuse des enfants certes mais aussi leur visage épanoui, on réalise tout l'impact enrichissant qu'apportent M^{me} Cochu et M. Vigorie aux enfants de l'aide aux devoirs.



Caisse des écoles

Lundi 17 octobre, s'est tenue l'assemblée générale de la Caisse des écoles. Le rapport moral permet de faire un rappel historique sur la création de la Caisse des écoles en 2002. Cette dernière intervient dans la gestion des moyens mis à disposition des enseignants, ainsi que dans la gestion de la restauration scolaire. Le rapport financier rappelle les sommes allouées pour les charges de personnel et les charges à caractère général. La caisse des écoles représente un budget de fonctionnement (annexe du budget communal) d'un montant de 130 000 € environ.

Après l'adoption à l'unanimité, du rapport moral et financier, le Comité de la Caisse des écoles a procédé au vote de ses nouveaux membres au sein des parents d'élèves. M^{mes} Codognotto, Quiniou, Ramos, Sanchez, Soumillac, candidates, ont été élues à l'unanimité.

Rappelons la composition du comité de la caisse des écoles :

- Le président : M. le maire, Jean-Paul Sourrouille.
- Les élus membres de la commission éducation/jeunesse : M^{mes} Louvet et Dehillotte, MM. Danné et Lalanne.
- L'inspecteur de circonscription : M. Leleu.
- Le directeur de l'école : M. Lafargue.
- Un membre de la société civile : M. Marin.
- Cinq parents d'élèves élus annuellement.

Marché de Noël



Le traditionnel marché de l'école Aygue-Marine s'est tenu dans la cour de l'école maternelle et exposait objets et autres confectionnés par les élèves sous l'égide de leurs enseignants. Les parents pouvaient ainsi acquérir pour une somme modique celui de leur enfant, et alimenter en même temps la coopérative scolaire. Les parents d'élèves proposaient pâtisseries et boissons à déguster.





Goûter de Noël

C'est vendredi 16 décembre que le Père Noël s'est invité au goûter de Noël, offert par la municipalité aux 109 élèves de l'école accompagnés par leurs enseignants, les ATSEM, et servis par les élus et le personnel communal. Tout le monde pourra ensuite profiter de ces vacances festives bien méritées.



Halloween au Centre aéré du SICAL

Depuis la rentrée scolaire, le centre aéré du SICAL a élu domicile à l'école maternelle de notre commune. Jacqueline a su réunir une équipe d'animatrices dynamiques pour accueillir les enfants de 3 à 6 ans des trois communes, Beautiran, Castres-Gironde et la nôtre tous les mercredis et vacances scolaires. C'est ainsi que le lundi 31 octobre, diabolins, monstres, sorcières en « culottes courtes » ont pu fêter Halloween dans une salle terriblement décorée avec crêpes et boissons au goûter.

On peut compter sur les talents et l'énergie de Jacqueline pour mener à bien ces animations auprès des enfants.



Point Rencontre Jeunes

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2011, les activités n'ont pas manqué au Point Rencontre Jeunes de la commune. Après le service lors du repas de la fête locale et leur implication au vide-greniers, les jeunes ont participé à de nombreuses actions jusqu'à la fin 2011. Une soirée-familles avec le bilan des vacances d'été s'est clôturée par un pot de bienvenu pour les nouveaux jeunes arrivants.

Lors des vacances de Toussaint, les jeunes ont notamment fait une sortie bowling/billard à Bordeaux-Mériadeck, récolté un peu d'argent lors d'une soirée « Vente de crêpes » et rencontré d'autres jeunes des différents points rencontre du canton lors d'un tournoi de foot en salle.

Ensuite, ils se sont rendus à Gujan-Mestras pour la 2^e édition du festival du court-métrage Guyan Tout Count le samedi 19 novembre 2011. Une jeune fille de la commune, Chloé Rouby s'est vu remettre le prix de la meilleure actrice parmi de nombreux acteurs lors d'une sélection de 17 films nationaux en compétition. Palmarès, photos et vidéos sur le site www.gujantoutcourts.fr

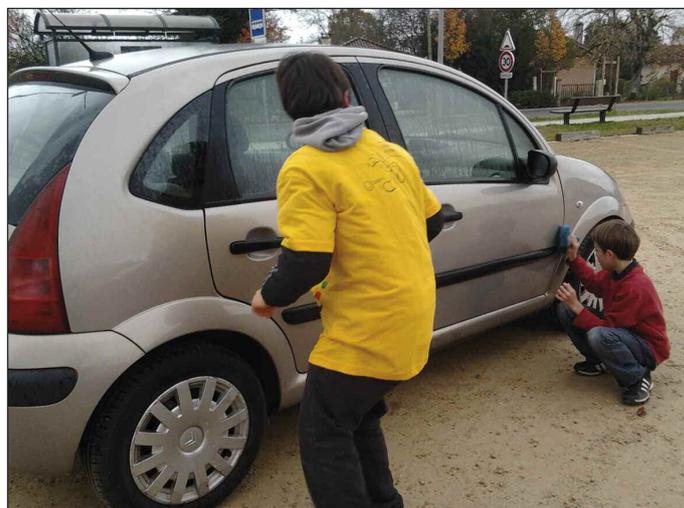
Ils ont aussi rencontré les parents un vendredi soir, lors d'une soirée basket, qui s'est soldée par 3 défaites consécutives pour les jeunes. Nous tâcherons de nous améliorer lors d'une prochaine rencontre.

Enfin, lors du 25^e Téléthon, les jeunes ont lavé des voitures et participé à une soirée dansante en tenant une buvette, ce qui a permis de récolter la somme de 380 € au bénéfice de l'AFM-Téléthon.

Les jeunes remercient toutes les personnes ayant participé à leurs différentes actions et préparent de nouvelles activités pour 2012.



PRJ



Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal, lors de sa séance du 15 novembre 2011, a voté à l'unanimité le principe d'une révision simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU).

Cette révision du PLU, adopté le 23 octobre 2007, s'inscrit dans le cadre d'un projet d'intérêt général tel qu'il avait été défini dans les orientations spécifiques d'aménagement (OSA). Les OSA indiquent les principes d'aménagement sur les différents quartiers du village et leurs vocations principales. En l'occurrence, sur la partie ouest située en zone 2AU, il était envisagé dès 2007 :

- de développer une fonction d'habitation avec une offre de logements diversifiée (locatifs, groupé et individuel accession à la propriété...), permettant de rééquilibrer l'offre communale à l'époque déficiente.
- de développer une fonction commerciale sur un emplacement de 5 000 m².

Ainsi, dans la continuité et en conformité avec le PLU, le Conseil municipal a défini dans le cadre de cette révision simplifiée les objectifs suivants :

- L'implantation d'un pôle multiservices de type rural au cœur du bourg dans la partie ouest de la plaine des sports.
- La réalisation d'un programme d'habitats comprenant dans un objectif de mixité sociale du logement locatif social conformément aux objectifs fixés par le Plan Local de l'Habitat (PLH) et une résidence pour personnes âgées.

Conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, une concertation sera menée pendant toute la durée de l'élaboration du projet selon les modalités suivantes :

- L'affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires.
- La parution d'un article dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune.
- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture du secrétariat.
- Des permanences tenues en mairie par M. le maire et l'adjoint délégué à l'urbanisme ou des techniciens dans la période de un mois précédant « l'arrêt du projet de PLU » par le conseil municipal.

Cette révision simplifiée marque une nouvelle étape dans les aménagements de notre commune tels qu'ils avaient été définis initialement en 2007 dans le cadre des orientations spécifiques.

SOCIÉTÉ DES FÊTES

La société des fêtes est en charge, avec l'aval des instances municipales, de l'organisation de manifestations à caractère festif comme le traditionnel marché nocturne et la fête du village. Comme vous avez encore pu le constater cette année, le carnaval des enfants (relancé en 2010), suivi d'une soirée costumée ont été deux manifestations à succès et il est bien prévu de les maintenir l'an prochain.

À cet effet, voici en avant-première les dates de vos rendez-vous « festifs » pour 2012 :

- 26 mars : carnaval des enfants et soirée costumée.
- 7 juillet : marché nocturne.
- 7, 8 et 9 septembre : fête du village.

La gestion de ces manifestations est en très grande partie effectuée par des bénévoles; cela va sans dire, mais mieux en le disant. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour assurer la pérennité de nos rendez-vous traditionnels. N'hésitez pas à proposer vos services, dès l'annonce des manifestations, en contactant la Société des fêtes par l'intermédiaire de Karine Lefevre qui pilote son organisation au 05 57 54 77 40 (ou par mail : karine.lefeuvre1972@free.fr).

Et comme l'époque s'y prête: très bonnes fêtes de fin d'année à tous!

La présidente



PLU



Les finalistes du tournoi open sur les nouveaux courts

Delphine Cruzet



Suite à l'assemblée générale du 14 octobre, ont été réélus :

- Président : Alain Gascoin.
- Vice président : Cédric Auroux.
- Secrétaire : Françoise Bétés.
- Trésorier : Patrick Darraidou.

Le prochain loto aura lieu le dimanche 15 mars à la salle de la Sablière et nous vous attendons nombreux.

ASTA

Après la rénovation des courts et le changement du grillage effectués en août et septembre, la saison 2011/2012 a débuté par le tournoi open qui a, cette année encore, connu un grand succès. Il s'est achevé le 22 octobre par les finales d'un très bon niveau, la remise des prix et un apéritif offert à tous par le club.

L'école de tennis voit ses effectifs augmenter : les enfants sont encadrés par Olivier Barat, salarié du club et titulaire d'un brevet d'État, Cédric Auroux, Delphine Cruzet et Sébastien Nardi qui vient de réussir avec succès la formation d'initiateur. Les cours ont lieu les lundi, mercredi et samedi matin. Des cours sont aussi donnés aux adultes, le soir ou le samedi matin et cinq équipes (deux chez les femmes et trois chez les hommes) ont été engagées en championnat cet hiver.

Des animations sont aussi proposées tout au long de l'année : goûter de Noël, sortie pour assister à des matchs de hockey, tournoi de tarot, loto, tournois de jeunes, d'adultes, fête du club en juin...

L'équipe 2 féminine



Goûter de Noël à la Sablière

CLUB DU TROISIÈME PRINTEMPS

L'année 2011 arrive à sa fin et c'est l'heure du bilan.

Outre les après-midi des 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, nos adhérents ont particulièrement apprécié le repas annuel dans le cadre original et extravagant du Roi Kysmar à Villandraut.

En mai, les membres de notre bureau ont eu le plaisir d'accueillir le club des Seniors de Caupenne (Landes), commune d'origine de M. Sourrouille, venus à la découverte de notre village. Ambiance joviale et très sympathique avec visite des chais du Château Méjean et du haras d'Ayguemorte les Graves.

À noter de même deux excursions :

- Le 8 septembre, à l'Île de Ré, avec visite guidée de l'Écomusée du marais salant et du phare des Baleines.
- Le 3 novembre, en pays d'Orthe avec arrêt dans l'une des dernières fabriques de sabots, puis déjeuner à la ferme typique de Beleslou à Cagnotte (Landes).



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET LGV

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 7 septembre 2011

« Dans le cadre du Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest, le projet des aménagements de la ligne existante Bordeaux/Sète sur la commune d'Ayguemorte les Graves fait l'objet d'une concertation préalable organisée par Réseau Ferré de France dont les conditions proposées par cet organisme, par lettre en date du 8 juillet 2011, sont soumises à l'avis du Conseil municipal.

Les modalités de concertation sont les suivantes :

- Une information sur les objectifs, dates et modalités de la concertation dans les lieux habituels d'affichage municipaux des communes concernées.
- Une information souhaitée dans le bulletin municipal et le site internet communal.
- Des affichettes sur le lancement et modalités de la concertation remise par RFF pour relayer l'information sur le territoire.
- Un encart dans la presse locale sur la date de lancement et les modalités de la concertation.
- Un communiqué de presse transmis aux médias locaux.
- Une information sur le lancement et les modalités de la concertation dans la lettre d'information du GPSO n° 11 du 11 septembre 2011.
- Des plaquettes d'information sur le projet et la concertation mises à disposition à la mairie.
- Des panneaux d'exposition présentant le projet des aménagements installés dans chaque mairie pendant toute la durée de la concertation.
- Un registre mis à la disposition du public dans chaque mairie pendant toute la durée de la concertation.
- Un espace dédié à ce projet d'aménagement sur le site internet www.gpsso.fr.
- Une adresse postale et mail pour le recueil des contributions et avis du public.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, accepte à l'unanimité les modalités de la concertation telles que proposées et **réaffirme sa position**, déjà transmise à RFF au mois de mai, à savoir :

- La commune demande la suppression du PN 17 et le rétablissement d'un passage inférieur au lieu du PN actuel permettant la circulation uniquement de véhicules légers. Le rétablissement de ce passage inférieur permettra de sécuriser la circulation automobile en provenance de la RD 1113 vers le cœur de village.
- Vu le déplacement de la ligne ferroviaire existante à partir du lieu-dit La Gravette, nous demandons la création d'un passage piéton et cycliste sous la voie ferrée en prolongement de la rue du Châtaignier conformément au schéma de principe du PADD. L'objectif étant de favoriser les liaisons internes et plus particulièrement de relier le secteur La Gravette classé en zone 2AU du Plan Local d'Urbanisme avec le cœur de bourg.

- Nous demandons la mise en place d'outils de protections phoniques de part et d'autre de la voie jusqu'à l'encaissement actuel de la ligne Bordeaux/Sète à hauteur du quartier du Mayne afin de limiter les nuisances sonores consécutives à l'augmentation du trafic ferroviaire.
- L'échangeur ferroviaire reliant l'ancienne voie et la LGV devra faire l'objet de la meilleure intégration possible dans l'environnement. Des protections phoniques adaptées devront être mises en place afin de limiter les nuisances sonores sur l'ensemble du village.
- Nous voulons conserver l'entrée actuelle de la route Robert Algayon à partir de la RD 1113 (carrefour du Breton) afin de préserver les qualités environnementales et esthétiques actuelles. Un pont de franchissement de la voie LGV devra être construit. Dans tous les cas, une nouvelle entrée sur le domaine de Méjean et la zone d'activité Robert Algayon devra être aménagée.
- Nous voulons la création de franchissements pour préserver :
 - L'accès et la sortie du secteur de Thion.
 - Le passage de la faune.
 - L'accès aux chemins de randonnée dans le cadre des itinéraires de la Communauté de communes de Montesquieu et du schéma départemental des chemins de randonnée.
 - Les zones EBC.
- Nous voulons des mesures compensatoires pour les habitants du hameau de Thion qui intègrent des modalités d'indemnisation pour les propriétaires des habitations et des solutions de relogement pour les locataires.
- Chaque nouveau carrefour constitué devra être équipé d'un rond-point.
- Nous demandons que le passage de la LGV soit situé en déblai à partir du secteur de Thion et sur toute la traversée de notre commune en direction du Sud.
- Cette demande a pour objectif :
- de contenir au mieux le bruit du TGV pour protéger l'ensemble de notre village, y compris les châteaux viticoles, les zones d'activités économiques et les habitations situées le long de la RD 1113 « avenue du Petit Breton ».
- de limiter l'impact sur l'environnement et notamment les qualités paysagères du secteur des Graves. »

Où en sommes-nous ?

La consultation du public sur le fuseau de 1000 mètres qui a été retenu s'est déroulée jusqu'à la fin de l'année 2011. Cette consultation a été un moment important dans la vie de ce projet pour que chacun puisse prendre connaissance des enjeux et des impacts des lignes nouvelles Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Espagne et apporte les informations qu'il juge utiles pour la meilleure conception et insertion du projet dans son environnement.

Voici un extrait des derniers échanges avec RFF (réunion du 17 novembre 2011 de la Commission consultative départementale de la Gironde) pour la commune d'Ayguemorte les Graves :

« Les protections acoustiques doivent être continues dans les bourgs, ainsi que dans les zones constructibles, afin de protéger également les zones futures d'urbanisation. Monsieur

le Maire réitère la demande de mise en place d'un passage souterrain mode doux dans l'axe de la rue des Châtaigniers et rappelle sa demande d'acquisition de l'ensemble des bâtis du hameau de Thion, le projet étant incompatible avec la vie des riverains.

RFF est soumis à une obligation de résultat vis-à-vis de la protection acoustique, quelles que soient les normes et actualisera dans ses études jusqu'au démarrage des travaux. Un comité de suivi vérifiera, après la mise en service, du respect des engagements pris.

RFF étudie la demande de la commune concernant le passage piéton sous la voie ferrée au droit de la rue des Châtaigniers.

RFF a fait part et relaye la demande des élus concernant l'acquisition du bâti du hameau de Thion. Les riverains du hameau de Thion seront rencontrés après la décision ministérielle. »

La deuxième étape du projet consiste à rechercher le meilleur tracé possible pour les deux lignes nouvelles à l'intérieur du fuseau. Ce tracé sera proposé au comité de pilotage GPSO le 9 janvier 2012, puis au Ministère chargé des transports pour approbation. Il fera ensuite l'objet d'une enquête d'utilité publique. Au cours de cette deuxième étape, la consultation du public va ainsi jouer un rôle majeur.

Pour de plus amples renseignements, de la documentation est disponible en mairie et vous pouvez consulter le site GPSO : <http://www.gpsso.fr/>



Découverte du tracé au cours d'une manifestation.

Info dernière : il semblerait que le Ministère chargé des transports se pose la question de la réalisation de la ligne Tours/Bordeaux/Toulouse et « créerait une mission aux fins d'examiner la rentabilité des projets de LGV »...

À l'heure où nous imprimons ce bulletin, l'actualité a encore évolué et la ligne ne serait plus remise en cause... À suivre donc...

SUR LA VOIE DE LA RAISON

27 décembre 2011 : tribune libre de Simon Charbonneau

Ainsi donc, les habitants d'Ayguemorte ont récemment appris que le projet pharaonique de ligne à grande vitesse Bordeaux/Hendaye et Bordeaux/Toulouse devait faire l'objet, selon l'annonce de la Ministre des Transports chargée aussi de l'Écologie M^{me} NKM, d'une nouvelle étude de rentabilité en raison de la crise financière et économique en cours dont nous ne sommes pas près de sortir. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une remise en cause du projet, il s'agit là tout de même d'une bonne nouvelle pour notre village déjà impacté il y a bientôt quarante ans par l'implantation d'un échangeur autoroutier. Ce projet annoncé aux populations locales de la vallée de la Garonne au cours d'un débat public en 2005, s'est heurté dès le début à une opposition vigoureuse pour des motifs d'abord environnementaux. Malgré cette opposition massive de tout le Sud Gironde, le promoteur du projet, Réseau Ferré de France, appuyé par les élus du Conseil régional toutes tendances politiques confondues n'a jamais voulu tenir compte des arguments de bon sens avancés par les associations opposantes. Et il ne s'agissait pas seulement des destructions engendrées par le chantier mais aussi et surtout du choix de tracés aberrants consistant à relier Bordeaux à Hendaye en passant par Captieux et par

Mont de Marsan, soit 70 km de détour, alors qu'il existe déjà une ligne directe à moderniser entre Bordeaux et Dax sur laquelle un record de vitesse de la SNCF a été battu à plus de 300 km/h en 1955 !!! Par la suite avec la crise, ce sont les arguments relatifs au coût exorbitant du projet en milliards d'euros et de sa rentabilité qui ont été avancés, sans que pour autant les élus du Conseil régional en charge du cofinancement en aient tenu compte.

Aujourd'hui c'est la Ministre qui vient de donner raison aux opposants qui partout en Aquitaine ont su mobiliser les populations et les élus locaux du Pays Basque à la vallée de la Garonne contre un projet de pur prestige technologique, destiné à satisfaire l'ego de quelques grands élus. Il s'agit là d'une mobilisation citoyenne exemplaire du point de vue des nouveaux modes d'expression démocratique. Mais le combat mené n'est pas terminé et tant que le projet ne sera pas officiellement abandonné, il faudra continuer à manifester son opposition afin que le territoire de notre commune et celui de nos voisins échappent à un véritable massacre.

Simon Charbonneau
Maître de conférences à l'université de Bordeaux (retraité)



Communiqué de presse
juillet 2011



ACCIDENT CAUSE PAR UNE TIERCE PERSONNE :

DECLAREZ-LE A VOTRE CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE
MALADIE (CPAM)

Vous avez été victime d'un accident de la circulation, sportif, d'une agression, d'une erreur médicale, ou bien le chien de votre voisin vous a mordu ?

C'est ce que l'on appelle un « **accident causé par un tiers** ».

Savez-vous que vous devez **déclarer à l'Assurance maladie et signaler aux professionnels de santé** (médecins, pharmaciens, infirmiers etc.) qui vous soignent que cet accident a été causé par une tierce personne ?

Cette déclaration permet à la Cpm d'exercer son recours auprès de la compagnie d'assurance de la personne responsable. Ainsi, les frais engagés pour les soins ne sont pas supportés par la collectivité publique, mais par la compagnie d'assurance du tiers responsable.

C'est une démarche citoyenne qui n'a aucune conséquence sur vos remboursements : vos frais médicaux seront pris en charge et remboursés dans les conditions habituelles.

Comment faire ?

► Signalez l'accident dans un délai de 15 jours :

- **au médecin et aux professionnels de santé qui vous soignent** : ils le mentionneront sur la feuille de soins

- **à votre Caisse d'Assurance maladie**

- par téléphone au 36 46, du lundi au vendredi de 8h à 17h (prix d'un appel local depuis un poste fixe).
- par courrier : CPAM DE LA GIRONDE /secteur Recours Contre Tiers
33085 BORDEAUX CEDEX
- sur le site ameli/votre compte.

► **Précisez** : vos nom et prénom, votre numéro de sécurité sociale, les circonstances de l'accident et ses conséquences. Donnez également l'identité du responsable de l'accident.

Le recours contre tiers en chiffres

50 millions d'euros :

C'est la somme recouvrée en 2010 par la Cpm de la Gironde pour plus de 10 000 dossiers recours contre tiers ouverts.





DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU



Transport/Social

Tout juste lancé, le nouveau réseau de **transport à la demande** de la Communauté de communes « **Monti'bus** » permet à toutes les **personnes isolées** (seniors de plus de 70 ans, personnes à mobilité réduite, femmes enceintes, personnes temporairement invalides...) de se déplacer plus facilement.

Pour en bénéficier c'est très simple, il vous suffit d'envoyer votre demande d'inscription. Celle-ci validée, la réservation du trajet s'effectue par téléphone 48 h à l'avance.

Plus d'informations :

Communauté de communes de Montesquieu
1, allée Jean Rostand - 33650 Martillac
05 57 96 01 20 - montibus@cc-montesquieu.fr



Économie

La **Plateforme d'appui à la création et reprise d'entreprise (PACRE)** est un dispositif gratuit mis en place par la Communauté de communes de Montesquieu visant à faciliter l'accès des futurs entrepreneurs à l'information, à l'accompagnement et au financement de leur projet à travers un réseau de professionnels et experts de la création d'entreprises. Les futurs créateurs et repreneurs d'entreprises ainsi que les entreprises déjà créées sont accueillis quels que soient le stade d'avancement du projet, le statut ou le secteur d'activité.

Plus d'infos au 05 57 96 79 64 ou sur www.pacre-ccm.fr

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Communiqué du Comité local de Pessac et des Graves

Lors de notre tournée d'information dans le canton de La Brède en juin 2011, onze maires nous ont reçus avec bienveillance, afin de leur présenter l'association de notre Ordre National. Ils nous ont également donné, à votre attention, le droit à l'information sur leur bulletin communal et nous les en remercions bien vivement.

À présent, nous désirerions rencontrer les porteurs du « Ruban Bleu » et dans cette perspective, M. Daniel Constant, maire de Castres-Gironde nous a aimablement proposé la salle Maurice Pothet (derrière la mairie), pour accueillir tous les titulaires de l'Ordre National du Mérite du canton le lundi 13 février 2012 de 17 h à 21 h. Nous le remercions chaleureusement de cette facilité. Une présentation permanente sur l'organisation et les structures de l'association aux niveaux national, départemental et des comités sera assurée, ainsi que des témoignages sur les différentes activités officielles et ludiques, à l'aide d'une vidéo projection.

Les membres du bureau du **Comité local de Pessac et des Graves** vous espèrent nombreux à ce rendez-vous convivial et se tiendront à votre entière disposition. Ils vous présentent, ainsi qu'à vos familles, leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

Jean-Luc Gerber, président délégué (05 56 36 35 91)

Jacques Pizarz, délégué canton (05 56 64 55 42)



A.N.M.O.N.M.
Assemblée Générale Départementale 2011
Gujan-Mestras

Gujan-Mestras
Jussieu par nature



ZOOM

Quoi de neuf à Ayguemorte les Graves?

Boulodrome: installation de l'éclairage



Résidence les Berges des Graves



Tennis



Rue du Pont de Merlet



Voirie

Avenue du Général de Gaulle



Rues le Traversan et D. Légise



Le nouveau monument aux morts

